



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

20 OCT. 2008

Q2912

Luxembourg, le 20 octobre 2008

Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 81 du Règlement de la Chambre des Députés, je désire poser la question **urgente** suivante à Monsieur le Ministre des Finances :

«Le ministre français du Budget Eric Woerth et le ministre allemand des Finances Peer Steinbrück réunissent en ce 21 octobre à Paris, des représentants d'une vingtaine de pays dans le cadre de l'OCDE pour discuter des paradis fiscaux.

Rappelons que le Premier ministre François Fillon a récemment critiqué devant l'Assemblée nationale l'existence de paradis fiscaux, appelant à leur "*disparition*" dans le cadre de la refondation du système financier international.

Concernant l'évasion fiscale touchant la France, le ministre français du Budget a quant à lui déclaré qu'*"il était temps que des pays comme la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche ou la Suisse, acceptent d'évoluer"* et qu'ils ne pouvaient pas "*éternellement s'exonérer*" de coopérer avec les autres administrations fiscales.

Le ministre français du Budget Eric Woerth souhaite établir une liste "*plus réaliste*" de paradis fiscaux que celle dressée par l'OCDE où ne figurent que Monaco, Andorre et le Liechtenstein et souhaite passer en revue les critères qui définissent ce qu'est un paradis fiscal, sans toutefois citer les nouveaux pays qui pourraient figurer sur cette liste noire.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- Quelle sera l'attitude du gouvernement luxembourgeois lors de cette réunion?
- Comment Monsieur le Ministre réagit-il face au reproche adressé également au Luxembourg de s'exonérer de façon perpétuelle de coopérer avec les autres administrations fiscales ?
- Est-ce que le Luxembourg risque à l'avenir de se voir inscrit sur la liste des paradis fiscaux dressée par l'OCDE ?
- Comment Monsieur le Ministre s'explique-t-il que la crise financière est maintenant invoquée afin de lutter contre le secret bancaire, alors que celui-ci n'est pas à l'origine de la crise ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Claude MEISCH
Député